



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

11^e concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes

Remise des prix - jeudi 25 juin 2009

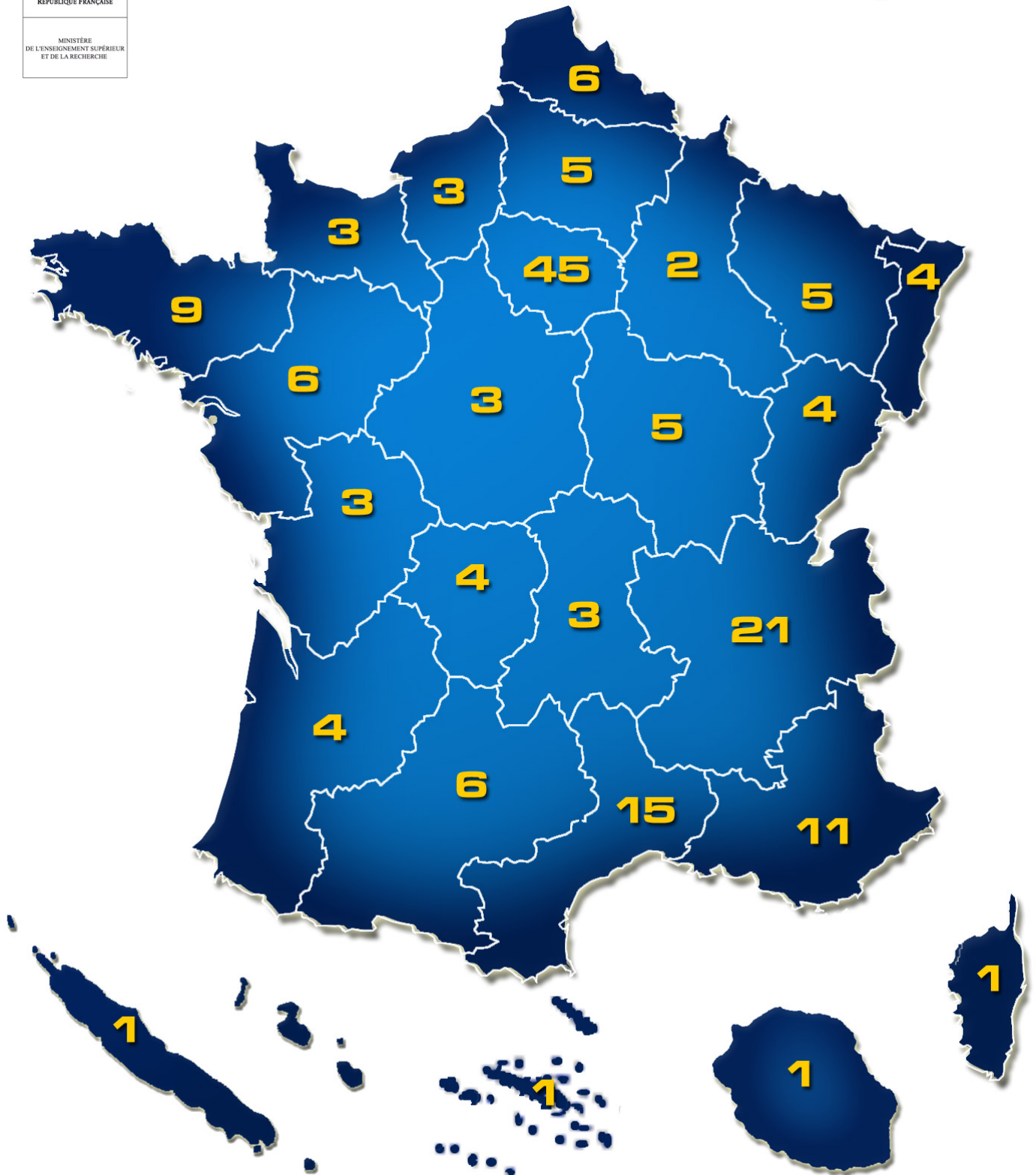
DOSSIER DE PRESSE

Cécile Corradin : 01 55 55 99 12
Cathie Barelli : 01 55 55 81 49

avec la participation de



171 lauréats issus de 25 régions



Source : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - juin 2009

Près de 1100 entreprises créées en 10 ans

Le concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes a contribué à la création effective de **1086** entreprises (à fin décembre 2008). D'autres créations sont encore en cours (les lauréats du concours **2008** ont la possibilité de créer leur entreprise jusqu'à fin **2009**, pour bénéficier de la subvention liée au projet lauréat).

Catégorie de lauréats par édition du concours	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Total	Taux de création %
Lauréats « en émergence »	34	45	41	23	29	21	16	15	15	2	241	21,7
Lauréats "création/développement"	67	86	65	64	54	48	41	30	33	24	512	89,9
Lauréats « création – développement » ayant été « en émergence » précédemment		45	29	50	32	34	41	42	34	26	333	96,8
Total	101	176	135	137	115	103	98	87	82	52	1086	63,8

Le taux global de création (nombre total de création d'entreprises sur le nombre total de lauréats distincts du concours à un temps donné) est actuellement de 63,8 %. Ce taux est de 90 % pour les lauréats uniquement « création-développement », de 21,2 % pour les lauréats uniquement « en émergence » et de 96,8 % pour les lauréats successivement « en émergence » et « création-développement ». Ce dernier chiffre montre que, pour un porteur de projet, bénéficier des 2 catégories du concours augmente ses chances de création d'entreprise.

1086 entreprises principalement créées dans 6 domaines technologiques

Les services informatiques occupent toujours le premier rang avec 32 % des créations, malgré la poursuite de la baisse entamée en 2002, suivis par les entreprises créées dans le domaine biotechnologies et pharmacie (20 %) et celui de l'électronique et des télécommunications (20 %). Les autres entreprises sont créées dans des domaines plus traditionnels tels que le génie des procédés, la mécanique et le travail des métaux, qui restent en dessous de 10 %, et également dans le secteur chimie et matériaux en progression.(11%).

Domaine technologique	Nombre d'entreprises	%
Informatique	351	32%
Biotechnologies et pharmacie	215	20%
Electroniques, signal et télécommunications	213	20%
Chimie et matériaux	117	11%
Mécanique et travail des métaux	86	8%
Génie des procédés	96	9%
Non renseignées	8	1%
Total	1086	100%

Un taux de survie à 5 ans de près de 79%

Sur les 1086 entreprises créées par les lauréats du concours depuis 1999, 841 étaient encore en activité fin 2008, soit 77%. Il est à noter que 79% des entreprises créées en 2003 ont dépassé le cap des 5 ans et que 85 % de celles créées en 2004 sont encore en activité fin 2008 soit après plus de 4 années d'existence. Même si le taux de survie des entreprises du concours reste supérieur à la moyenne des entreprises, elles ont elles-aussi été touchées par des difficultés économiques.

Année de création	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Total
Nombre d'entreprises créées	70	163	133	124	134	120	120	85	99	38	1086
Nombre d'entreprises disparues (dépôt de bilan, arrêt, rachat...)	32	69	48	33	28	18	14	3	0	0	245
Nombre d'entreprises encore en activité	43	94	85	91	106	102	106	82	99	38	841
Taux de survie (en %)	54	57	64	73	79	85	88	96	100	100	77

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - situation fin 2008

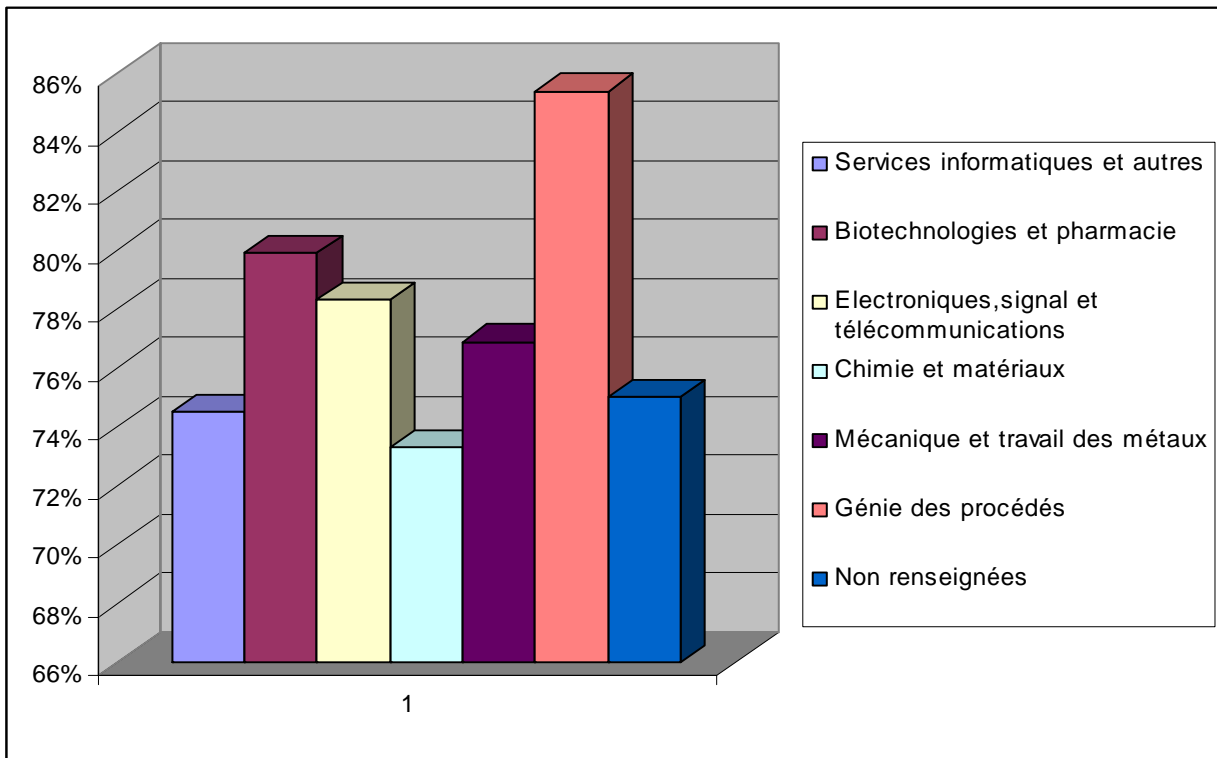
Taux de survie des entreprises du concours

➤ par année de création

Année de création	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Total
Nombre d'entreprises créées	70	163	133	124	134	120	120	85	99	38	1086
Nombre d'entreprises disparues (dépôt de bilan, arrêt, rachat...)	32	69	48	33	28	18	14	3	0	0	245
Nombre d'entreprises encore en activité	43	94	85	91	106	102	106	82	99	38	841
Taux de survie à fin 2008 (en %)	54	57	64	73	79	85	88	96	100	100	77

➤ **par domaine technologique**

On a assisté au cours des 2 dernières années à une nette détérioration de la situation des entreprises des secteurs traditionnels (tels que la mécanique, les matériaux et la chimie). En effet, de nombreuses défaillances récentes ont fait chuter leur taux de survie à 75 % taux semblable à celui des entreprises hightech des TIC jusqu'alors plus exposées. En revanche, le secteur des biotechnologies et de la pharmacie, pourtant réputé difficile, se maintient avec près de 80 % de ses entreprises encore en activité. Les entreprises œuvrant dans le domaine du génie des procédés restent les plus résistantes avec un taux de survie moyen de plus de 85 %.



Des effectifs en progression

L'analyse des effectifs porte sur un échantillon de 379 entreprises sur les 841 entreprises du concours encore en activité (soit 45 %).

Ces 379 entreprises totalisent 3187 emplois fin 2008 soit en moyenne 8 emplois par entreprise. Même si ces entreprises restent encore de petites structures, on assiste toutefois à une progression de leurs effectifs : en 2006, 55 % d'entre elles employaient moins de 5 personnes, elles ne sont plus que 46% dans ce cas en 2007 ; presque 23 % déclarent des effectifs supérieurs à 10 personnes, contre 17,3 % en 2006. Parmi ces dernières, 4 entreprises de l'échantillon génèrent à elles seules 303 emplois.

Effectifs	Entreprises	%	Effectif total	Moyenne par entreprises
< 5 personnes	176	46%	365	2
5 à 10 personnes	116	31%	828	7
11 à 15 personnes	38	10%	500	13
16 à 50 personnes	45	12%	1191	26
Plus de 50 personnes	4	1%	303	76
Total	379	100%	3187	8

➤ Les effectifs des entreprises par année de création

Les effectifs des entreprises sont en progression régulière en fonction de leur âge avec un effectif moyen de 19 personnes par entreprise pour les plus anciennes, c'est-à-dire pour celles créées en 1999 (les 23 entreprises renseignées créées en 1999 totalisent à elles seules 435 personnes), celles créées en 2000 un effectif moyen de 13 personnes (49 entreprises renseignées totalisent 640 personnes).

Année de création	Effectifs	Entreprises renseignées	Effectif moyen
1999	435	23	19
2000	640	49	13
2001	583	51	11
2002	388	41	9
2003	362	55	7
2004	367	52	7
2005	283	60	5
2006	103	37	3
2007	26	11	2
Total	3187	379	8

➤ **Les effectifs des entreprises par domaine technologique**

Domaine technologique	Entreprises renseignées	effectif 2007	%	Moyenne
Biotechnologies et pharmacie	82	910	29%	11
Services informatiques et autres	115	920	29%	8
Electronique, signal et télécommunications	82	747	24%	9
Génie des procédés	34	150	5%	4
Mécanique et travail des métaux	22	162	5%	7
Chimie et matériaux	39	256	8%	7
Mécanique, Chimie et matériaux	61	418	13%	7
nc	5			
Total	374	3 145	100%	8

On observe que ce sont les entreprises des domaines où l'innovation technologique est la plus forte qui génèrent le plus d'emplois, notamment le domaine des biotechnologies et de la pharmacie dont l'effectif moyen (11 personnes) est supérieur à la moyenne des entreprises du concours (8 personnes) suivies par les entreprises des domaines de l'électronique, signal et télécommunications avec un effectif moyen de 9 personnes. Les entreprises des secteurs plus traditionnels, quant à elles, ont un niveau d'emplois inférieur à la moyenne, avec 7 salariés pour les entreprises de la chimie et de la mécanique et 4 pour celles travaillant dans le domaine du génie des procédés.

Des entreprises performantes

La croissance de ces entreprises mise en évidence par l'analyse de leurs effectifs est confirmée par l'évolution de leur chiffre d'affaires. L'analyse de cet indicateur porte sur un échantillon de 435 entreprises sur les 841 entreprises encore en activité fin 2008 (soit 51 %).

Alors que 25 % de ces entreprises ne réalisaient pas encore de chiffre d'affaires fin 2004, elles ne représentent plus que 12 % fin 2007. De même, 45% de ces entreprises réalisent un chiffre d'affaires compris entre 100 K€ et 1000 K€ fin 2007 contre 35 % fin 2004. Enfin, 14 % d'entre elles réalisent fin 2007 un chiffre d'affaires supérieur à 1 000 K€ contre 5,5 % en 2004. On peut également noter que 3 entreprises du concours particulièrement dynamiques généraient à elles seules 51 852 K€ à fin 2007

L'évolution encourageante du chiffre d'affaires de ces entreprises témoigne de leur bon développement et de leur croissance.

Tranche de CA en k€	Entreprises renseignées	%
0 ou -	53	12%
<50 # 0	84	19%
50<100	45	10%
100<500	146	34%
500<1000	49	11%
>=1000	59	14%
Total	435	100%

➤ **Le chiffre d'affaires des entreprises par année de création**

Les entreprises technologiquement innovantes ne commencent à se développer réellement qu'après quelques années d'existence. Les premières années qui suivent leur création sont généralement consacrées à des activités de R&D très consommatrices de trésorerie mais générant peu d'activité à court terme.

Ainsi, les entreprises créées en 1999 à l'issue du 1er concours connaissent un bon développement puisqu'elles ont généré fin 2007 un chiffre d'affaires moyen s'élevant plus 3 200 k€, montant tout à fait significatif. A l'opposé, le chiffre d'affaires moyen des entreprises créées en 2007 n'atteint que 18 k€.

Année de création	Ca total(en k€)	Entreprises renseignées	Moyenne du CA par entreprise(en k€)
1999	77 325	24	3 222
2000	56 759	54	1 051
2001	40 069	56	716
2002	24 916	47	530
2003	27 096	61	444
2004	19 586	55	356
2005	11 442	69	166
2006	4 014	52	77
2007	300	17	18
Total	261 507	435	601

➤ **chiffre d'affaires des entreprises par domaine technologique**

Domaine technologique	Entreprises Renseignées	Ca 2007	%	Moyenne
Biotechnologies et pharmacie	93	67 052	26%	721
Informatique	129	83 459	33%	647
Electronique, signal et télécommunications	91	62 919	25%	691
Génie des procédés	41	12 028	5%	293
Mécanique et travail des métaux	26	10 862	4%	418
Chimie et matériaux	49	19 742	8%	403
nc	6			
Total	429	256 062	100%	597

Le constat fait précédemment sur la corrélation entre emplois générés et secteurs technologiquement innovants peut s'appliquer également au chiffre d'affaires : les entreprises des domaines des biotechnologies et de la pharmacie, de l'électronique, signal et télécommunications et enfin des TIC sont les plus performantes, la moyenne de leur CA s'élevant de 650 à 750 K€ comparé à celui des entreprises reposant sur des technologies plus traditionnelles avec une moyenne de 293 K€ dans le domaine des génie des procédés.

Le dispositif du Concours

Le Concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes a été créé en 1999 par le Ministère chargé de la Recherche qui en assure le pilotage et en définit les orientations.

Les candidatures, déposées auprès des directions régionales d'OSEO, sont examinées par les jurys régionaux nommés par les Préfets de région. Ils présélectionnent les dossiers « création-développement » et choisissent les lauréats « en émergence ».

Le jury national opère la sélection finale des lauréats « création-développement » parmi les dossiers de cette catégorie présentés par les jurys régionaux. Le choix des lauréats « en émergence » est désormais sous l'entière responsabilité des jurys régionaux.

Le palmarès des 2 catégories est ensuite annoncé au cours d'une cérémonie présidée par la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Les lauréats se répartissent en deux catégories :

Catégorie « Création-développement » : ce sont des projets dont la « preuve du concept » est établie et dont la création d'entreprise peut être envisagée à court terme. Les lauréats reçoivent, après création de l'entreprise, une subvention d'un montant pouvant s'élever jusqu'à 450 000 euros, destinée à financer jusqu'à 60% de leur programme d'innovation

Catégorie « en émergence » : ce sont des projets qui nécessitent encore une phase de maturation et de validation technique, économique et juridique. Les lauréats reçoivent, à titre personnel, une subvention pouvant atteindre 45 000 euros, destinée à financer jusqu'à 70% des prestations nécessaires à la maturation de leur projet.

Une forte sélectivité des projets, gage de qualité

Le taux de sélection global de lauréats 2009 (nombre de lauréats/nombre de candidats) est quant à lui de 14,7%, ce qui démontre une sélectivité relativement stable du jury national

Le jury 2009

Le jury national du Concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes est composé d'une trentaine de personnalités du monde industriel, de la recherche et de la finance, choisis pour leur connaissance et leur expérience de la création d'entreprise.

Le jury national du concours 2009 a été présidé par **Monsieur Hugues SOUPARIS, Président directeur général de Hologram Industries**

Membres

BECARD Francis – Président RETIS

BONCOMPAIN Françoise – Responsable Fusions-Acquisitions EDEV – Groupe EDF

BRENIAUX François – Chargé d'investissement – CEA Valorisation

CAFFI Alain - Président du Directoire VENTECH

CANET Emmanuel -Directeur Recherche & Développement SERVIER

CARBONI Nicolas - General Manager ALSACE BIOVALLEY

COPIN Gilles - Délégué Général Fondation EM Lyon

DUBS Aurélia - Responsable Propriété intellectuelle –Valorisation Groupe Soufflet

EYMARD Denis - Directeur Délégué à l'Innovation et la Valorisation de la R&D CETIM

GAMERMAN Sophie - Directrice Technique RHAPSO

GANS Hélène - ALTO INVEST

GINDROZ Bernard - Directeur adjoint de la Dir. Opérationnelle Déléguée Energie Air Bruit ADEME

ISELIN Frédéric - Directeur HEC-Start-up

JACQUEMIN Claude - Administrateur de France Angel – Président de Sud Angels

JACQUIN Gérard - Directeur de l'Innovation et des Systèmes d'Information INRA

KAPLAN Daniel – Académicien –Fondateur de FASLITE

KOTT Laurent - Délégué Général au Transfert Technologique INRIA I-SOURCE

LESAGE Emilie - Chef de service chimie/biotechnologie INPI

LEWINER Jacques – Directeur du Laboratoire d'Electricité Générale - ENCP

LOUAFI Chahra - CDC Entreprises

MAÎTRE Bernard - Président du Directoire EMERTEC GESTION

MOISAND Françoise - INSERM

PERROCHEAU Jacques - Directeur Exécutif JEMI France

VERNIS Chantal - Responsable du pôle « Création d'entreprises » CNRS

VUARIN Philippe - Agence Pour la Création d'Entreprises



OSEO soutient l'innovation et la croissance des PME

Faire de la France un grand pays d'innovation et d'entrepreneurs, c'est une ambition nationale.

Soutenir l'innovation, aider les PME à grandir et à exporter, favoriser ainsi l'émergence d'entreprises de plus grande taille avec une attention particulière portée aux projets innovants et collaboratifs des entreprises, être le pivot des soutiens publics et de la prise de risque, c'est le rôle d'OSEO et cela reste ses priorités, en dépit de la crise économique.

Grâce à son réseau de 42 implantations régionales, OSEO exerce trois grands métiers qui ont tous en commun d'accompagner les entrepreneurs dans les phases les plus risquées de leurs projets :

- le soutien de l'innovation : accompagnement et financement des projets innovants à composante technologique, ayant des perspectives concrètes de réalisation, et en favorisant notamment les projets d'innovation collaborative entre les différents acteurs (entreprises de différentes tailles, laboratoires publics).
- la garantie des financements bancaires et des interventions des organismes de fonds propres.
- le financement des investissements et du cycle d'exploitation aux côtés des établissements bancaires,

Ainsi, OSEO dispose d'une gamme complète pour répondre aux besoins des PME.

Jamais leurs attentes n'ont été aussi fortes. Les équipes, les produits et les services d'OSEO sont mobilisés pour y répondre.

Nos engagements 2009

Soutenir 5 000 projets d'innovation

- 500 millions d'euros en subventions et avances remboursables pour la R&D et l'innovation
- 700 millions d'euros de prêts bancaires pour l'innovation, garantis par OSEO
- 120 millions d'euros de Contrats de Développement Innovation

Contacts Presse :

Sabina Cristova
Tél : 01 41 79 98 85
Mail : sabina.cristova@oseo.fr

Vanessa Godet
Tél. : 01 41 79 84 33
Mail : vanessa.godet@oseo.fr